



Indice des prix à la consommation des ménages Hausse des prix de 0,5 % en juin 2018 Hausse de 1,6 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages en Martinique s'accroît de 0,5 % au mois de juin 2018. Cette augmentation est consécutive à la hausse des prix de l'énergie, du tabac et des services. En glissement annuel, l'indice des prix progresse de 1,6 %.

Patricia Écanvil

Les prix de l'alimentation régressent de 0,6 % (+ 1 % sur un an). Les prix des produits frais (- 2,9 %), légumes frais (- 4,4 %), fruits frais (- 3,7 %) et poissons frais (- 0,8 %) suivent la même orientation. Hors produits frais, les prix reculent de 0,4 % (+ 0,9 % sur un an).

Le prix du tabac augmente de 1,8 % (+ 12,5 % sur un an).

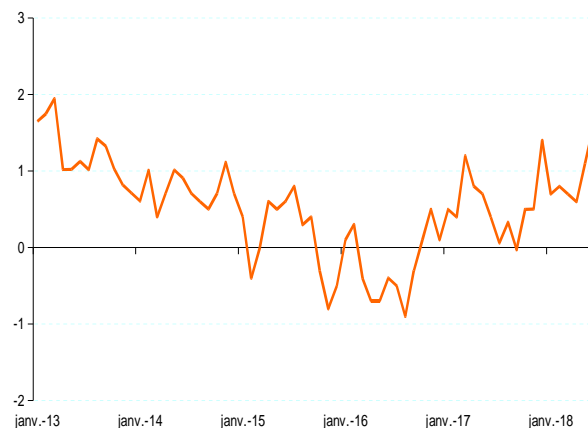
Les prix des produits manufacturés se replient de 0,2 % ; ils restent stables sur un an. Par rapport au mois dernier, les prix des articles de « l'habillement et chaussures » diminuent de 1,7 % suite à la baisse des robes et jupes femmes. Les prix des « produits de santé » suivent la tendance puisqu'ils baissent de 0,4 %. Seuls les prix des « autres produits manufacturés » augmentent légèrement ce mois-ci de 0,2 % (+ 0,5 % sur un an).

Les prix de l'énergie continuent de progresser de 3,9 % au mois de juin du fait de la hausse du prix des produits pétroliers (+ 5,2 % ; + 13,1 % sur un an). Les prix de l'essence et du gazole augmentent respectivement de 4,9 % et 5,7 %. En glissement annuel les prix de l'énergie s'accroissent de 10 %.

Les prix des « services » progressent de 0,7 % (+ 1 % sur un an), cependant les prix des « services de santé » diminuent (- 0,2 %) de même que ceux des « services de transport » (- 0,6 %). Les prix des « services de communication » reculent également de 0,3 %. Ceux des « autres services » en revanche progressent de 1,5 % (+ 1,7 % sur un an).

1 Indice des prix à la consommation en Martinique

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2018, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,7 % par rapport à janvier 2017.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

2 Indice des prix à la consommation en Martinique - Juin 2018

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2018	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Jun 2017	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Jun 2018	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	100,3	101,5	101,2	101,4	101,9	0,5	0,4	1,6
Alimentation	1 781	102,0	103,6	103,0	103,7	103,0	-0,6	-0,6	1,0
Produits frais	180	105,4	112,4	112,7	110,7	107,5	-2,9	-4,4	2,0
Alimentation hors produits frais	1 601	101,1	102,2	101,6	102,5	102,1	-0,4	-0,1	0,9
Tabac	116	101,5	110,4	109,9	112,1	114,1	1,8	3,4	12,5
Produits manufacturés	2 871	98,5	98,0	98,7	98,7	98,5	-0,2	0,5	0,0
Habillement et chaussures	483	96,4	95,5	97,3	98,2	96,5	-1,7	1,1	0,1
Produits de santé	464	93,8	92,6	92,2	92,2	91,9	-0,4	-0,8	-2,0
Autres produits manufacturés	1 924	100,0	99,8	100,4	100,2	100,4	0,2	0,7	0,5
Énergie	791	100,3	104,3	103,9	106,1	110,3	3,9	5,7	10,0
dont Produits pétroliers	592	100,1	105,1	104,6	107,6	113,2	5,2	7,7	13,1
Services	4 441	100,9	102,3	101,3	101,2	101,9	0,7	-0,4	1,0
Loyers et services rattachés	904	100,3	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	0,0	0,9
Service de santé	657	103,7	105,5	105,7	105,5	105,3	-0,2	-0,1	1,6
Services de transports	163	93,7	100,1	90,9	93,4	92,8	-0,6	-7,3	-1,0
Services de communications	425	97,2	94,5	94,5	94,5	94,2	-0,3	-0,3	-3,1
Autres services	2 292	101,7	103,7	102,4	102,0	103,5	1,5	-0,2	1,7
Alimentation et tabac	1 897	101,9	104,0	103,5	104,2	103,7	-0,5	-0,3	1,7
Produits manufacturés et énergie	3 662	98,9	99,4	99,8	100,3	101,0	0,7	1,6	2,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 388	99,0	98,6	99,0	98,9	99,0	0,1	0,4	0,0
Ensemble hors produits frais	9 826	100,2	101,3	100,9	101,2	101,7	0,5	0,4	1,5
Ensemble hors énergie	9 209	100,3	101,3	100,9	101,0	101,2	0,2	-0,1	0,8
Ensemble hors tabac	9 884	100,3	101,4	101,1	101,3	101,8	0,5	0,3	1,4

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France Juin 2018

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	1,4	1,4	1,6	0,3	2,0
Alimentation	2,6	0,7	1,0	0,1	1,9
Produits frais	8,9	1,1	2,0	-2,2	5,9
Alimentation hors produits frais	1,8	0,7	0,9	0,3	1,2
Tabac	15,9	15,1	12,5	2,1	16,3
Produits manufacturés	0,4	-0,8	0,0	0,1	-0,2
Habillement et chaussures	1,0	-3,9	0,1	-0,4	-0,3
Produits de santé	-2,7	-2,5	-2,0	0,0	-2,2
Autres produits manufacturés	1,0	0,7	0,5	0,2	0,2
Énergie	10,3	9,4	10,0	3,6	12,3
dont Produits pétroliers	13,2	12,0	13,1	5,0	21,0
Services	-0,1	1,3	1,0	0,0	1,2
Loyers et services rattachés	0,5	0,9	0,9	0,1	-0,2
Service de santé	1,6	2,3	1,6	-0,2	0,5
Service de transport	-1,1	6,6	-1,0	2,8	0,6
Services de communications	-4,1	-2,6	-3,1	0,0	0,7
Autres services	-0,1	1,3	1,7	-0,2	1,7
Alimentation et tabac	3,3	2,0	1,7	0,3	3,4
Produits manufacturés et énergie	2,1	1,3	2,2	0,8	2,5
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,3	0,1	0,0	0,2	-0,2
Ensemble hors produits frais	1,2	1,5	1,5	0,4	1,9
Ensemble hors énergie	0,7	0,8	0,8	0,1	1,2
Ensemble hors tabac	1,3	1,2	1,4	0,3	1,7

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- « En Martinique, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole » Insee, Antian'échos, n° 49 juin 2014.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293321>

Service territorial de
Martinique
Centre technopole de Kerlys -
bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe
CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2018

